Voirie urbaine de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) : compétition entre usagers de la route et activités récréatives et festives des populations

Atsé Calvin YAPI
atsecalvinyapi@gmail.com
Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
Laboratoire Ville Société Territoire (Labo VST,

Salifou COULIBALY
porofooua@gmail.com
Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
Laboratoire Ville Société Territoire (Labo VST), Chercheur associé au Laboratoire de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP),

Résumé

La question de l'occupation de la voirie pour l'organisation des activités récréatives dans les villes ivoiriennes en générale et singulièrement à Yamoussoukro, demeure préoccupante pour les pouvoirs publics. De plus en plus, la voirie est devenue le lieu de prédilection pour l'organisation d'activités sportives, festives, de funérailles, etc., souvent au mépris de la règlementation en vigueur. L'objectif de l'étude est de comprendre l'occupation anarchique de la voirie pour la pratique des activités récréatives festives et ses implications sur les usagers de la route. La méthodologie de collecte des données s'est appuyée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain où un questionnaire a été adressé à 325 personnes comprenant 210 usagers de la route et 115 occupants de rue déterminés à partir de la technique d'échantillonnage non probabiliste accidentel ou de commodité. Les résultats de l'étude montrent que les voies secondaires des quartiers à habitats évolutifs et économiques comme Dioulakro, Kokrenou, N'zuessi, N'gokro et Morofé sont souvent utilisées pour les activités sportives et les mariages. Ensuite, 45 % des occupants de rue expliquent leurs attitudes par l'insuffisance des espaces dédiés aux dites activités, 20 % à l'incivisme, 18 % pour le faible trafic, 12 % à la cherté des espaces de loisirs privés, et 5 % relève du laxisme des autorités. Enfin, comme répercussions, 65 % des usagers de la route estiment que ces pratiques entraînent de longs détours synonymes de pertes en temps, 20 % évoquent l'inconfort des passants et riverains, et 15 % relèvent des dégâts matériels sur des véhicules.

Mots-clés **:** Côte d'Ivoire, Yamoussoukro, voirie urbaine, activités récréatives, usagers de la route.

Urban roads in Yamoussoukro (Ivory Coast): competition between road users and local recreational and festive activities

Abstract

The issue of road use for recreational activities in Ivorian cities in general, and Yamoussoukro, in particular, remains a matter of concern for the public authorities. Increasingly, roads have become the preferred location for organizing sports, festive events, funerals, etc., often in defiance of the regulations. The aim of the study is to understand the anarchic occupation of roads for festive recreational activities and its implications for road users. The data collection methodology was based on literature research and a field survey in which a questionnaire was sent to 325 people, including 210 road users and 115 street occupants determined using the accidental or convenience non-probability sampling technique. The results of the study show that the secondary roads in neighborhoods with changing and economically developed habitats such as Dioulakro, Kokrenou, N'zuessi, N'gokro and Morofé are often used for sporting activities and weddings. Secondly, 45% of street users explain their

behavior to the lack of space dedicated to these activities, 20% to incivism, 18% to low traffic, 12% to the high cost of private leisure areas and 5% to the laxity of the authorities. Finally, as repercussions, 65% of road users believe that these activities result in long detours and loss of time, while 20% mention the discomfort caused to passers-by and local residents, and 15% report material damage to vehicles.

Keywords: Côte d'Ivoire, Yamoussoukro, urban roads, recreational activities, road users

Introduction

La gouvernance des espaces publics en milieux urbains est de plus en plus une préoccupation pour les pouvoirs publics dans les pays en développement à cause des nombreux dysfonctionnements recensés dans la ville (C. S. WADE, 2010, p. 1). En Afrique tropicale, l'occupation anarchique des espaces publics soulève la question des difficultés de gestion desdits espaces face à une urbanisation accélérée et à la pauvreté grandissante (G. K. NYASSOGBO, 2011, p. 22). Au Sénégal par exemple, le développement de l'économie informelle conduit à l'occupation de la voie publique (M. L. NDAO et M. C. CAMARA**,** 2023, p. 413). Cette occupation irrégulière des voies publiques entrave la circulation et est à l'origine de nombreux accidents et de congestion de la circulation (A. A. COUNDOUL, 2022, p. 41).

La situation en Côte d'Ivoire n'est guère reluisante, car les espaces publics qui participent au développement social, économique et touristique de la ville sont transformés en de véritables marchés à ciel ouvert (A. F. AKA et M. TOURE, 2020, p. 2). À titre illustratif, à Abidjan, dans la commune de Yopougon, les servitudes publiques sont occupées anarchiquement (Y. COULIBALY *et al.,* 2017, p. 249).

Yamoussoukro, la capitale de la Côte d'Ivoire, est aussi confrontée à l'occupation anarchique de ses espaces publics. Outre la transformation de la voirie en marché à ciel ouvert, Yamoussoukro fait face à un autre défi qui est celui de l'occupation de la voirie pour la pratique des activités récréatives et festives. Selon le Règlement du Plan Local d'Urbanisme Français (article 3 du Code de l'urbanisme), la voie ou voirie renvoie à l'ensemble de la chaussée publique réservée à la circulation et au passage des piétons (J. F. INSERGUET, 2012, p. 2). La voirie urbaine, en plus de faciliter la circulation des biens et des personnes, permet de segmenter la ville et de fixer les habitations (A.F. AKA et T. MAMOUTOU, 2020, p. 11). Pour l'ONU (2013, p. 6), les activités récréatives sont une expression générique utilisée pour désigner un très large éventail d'activités, comme les activités musicales, artistiques et artisanales, les activités réalisées avec la communauté ou au sein d'un club, le sport, les jeux, la randonnée, le camping et les passe-temps. Ce sont des activités effectuées en temps libre. À Yamoussoukro, les activités récréatives régulièrement pratiquées sur la voirie urbaine sont essentiellement composées des activités sportives, notamment le football (le Maracana), le basketball de rue, des activités festives comme les cérémonies de baptêmes, mariages… Dès lors, la voirie urbaine perd sa fonction première qui est de faciliter la circulation des personnes et des biens au grand dam des usagers de la route, notamment les piétons, les chauffeurs de véhicules de transport collectif, les propriétaires de véhicules particuliers, etc.

Pourtant, des aires de jeux publics, des salles privées pour les cérémonies de baptêmes et mariages foisonnent dans la ville. En outre, des textes règlementaires pour l'occupation temporaire des espaces publics existent, notamment l'ordonnance n° 2016-588 du 3 août 2016 relative à l'occupation du domaine public. L'article 2 de cette ordonnance au sujet de la contravention de voirie fait état de répression à l'encontre de ceux qui occupent illégalement la voirie. Cette étude soulève le problème du détournement de la voirie de sa fonction première au profit des activités récréatives et festives. La question centrale qui en découle est pourquoi, en dépit de l'existence des textes régissant l'occupation du domaine public, la voirie urbaine de Yamoussoukro est toujours utilisée pour les activités récréatives et festives ? L'objectif de l'étude est de comprendre l'occupation anarchique de la voirie pour la pratique des activités récréatives et festives et ses implications sur les usagers de la route.

L'hypothèse émise stipule que l'insuffisance des aires de jeux et de salles pour les cérémonies explique le détournement des voies au profit des activités récréatives et festives. Pour vérifier l'hypothèse, la présente étude se propose d'abord, de faire l'état des lieux de la voirie urbaine détournée pour la pratique des activités récréatives et festives. Il s'agit ensuite, de déterminer les facteurs explicatifs des détournements des voies de leur fonction première. Enfin, analyser les impacts du détournement de la voirie de ses fonctions premières sur les usagers de la route sera la dernière étape de l'analyse. L'utilité de cette étude résulte du fait que la majorité des études menées sur les espaces publics s'intéresse aux activités économiques, notamment le commerce informel, les activités des artisans pratiquées sur les trottoirs et les routes. L'occupation des rues pour des activités récréatives et festives a peu intéressé les chercheurs. Or, le phénomène de l'occupation de la voirie pour les activités festives et récréatives prend de plus en plus de l'ampleur dans les villes ivoiriennes, notamment à Yamoussoukro, la capitale politique et administrative. Cette étude aspire donc à combler le vide.

1- **Méthodologie**

La méthodologie de cette étude a pris en compte trois principaux éléments. Il s'agit de la présentation de l'espace d'étude, des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1- PRÉSENTATION DE L'ESPACE D'ÉTUDE

La ville de Yamoussoukro est située au Centre du pays notamment entre 6° 40′ et 7° de latitude Nord et entre 5° 10′ et 5° 20′ de longitude Ouest (Figure 1).

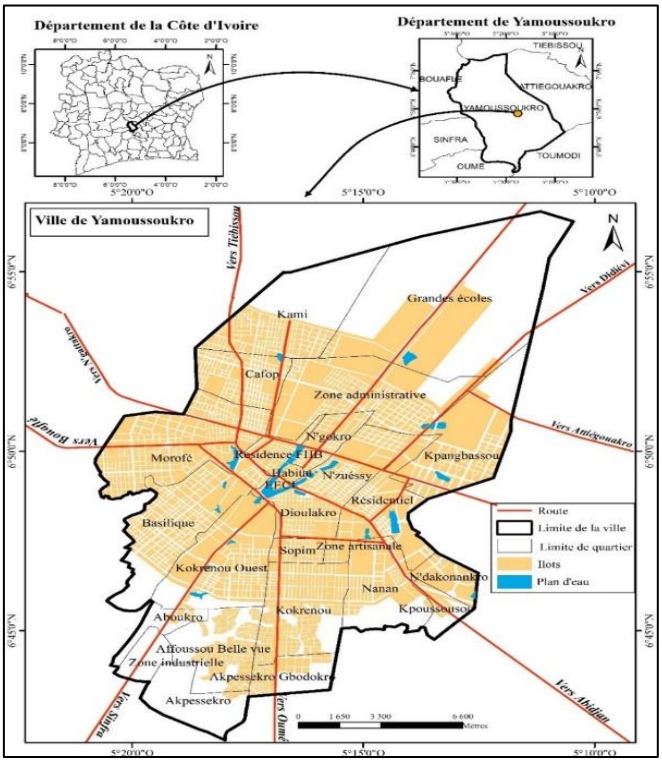

Figure 1 : Localisation de la ville de Yamoussoukro

Yamoussoukro est limitée au nord par les départements de Tiébissou et de Didiévi, au sud par le département de Toumodi, au sud-ouest par les départements de Sinfra et d'Oumé et à l'ouest par le département de Bouaflé. Sa population est passée de 37 253 habitants en 1975 pour se situer à 372 559 habitants en 2021 (INS-RGPH, 1975 et 2021). La dynamique démographique induit une croissance spatiale qui a fait passer la superficie urbanisée de 27,13 km² en 1985 à 150,42 km² en 2022, et compte 26 quartiers (DRMCLU, 2022).

1.2. MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES

La technique de collecte des données se compose de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain.

1-2-1-La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté en l'exploitation d'ouvrages méthodologiques, des rapports d'activité, des thèses et mémoires, des revues scientifiques, des documents administratifs et statistiques.

1-2-2-L'enquête de terrain

L'enquête de terrain s'est d'abord, appuyée sur l'observation directe en parcourant les quartiers suivie de prises de vue. Ensuite, une enquête par entretien s'est effectuée auprès de différents responsables, notamment le Chef du service technique de la mairie, le Directeur régional du transport et le Directeur régional des infrastructures économiques.

Les échanges avec le chef du service technique ont porté sur l'occupation anarchique des espaces publics urbains, notamment les rues, les conditions d'occupation temporaire des espaces publics, et les sanctions auxquelles les contrevenants s'exposent. L'entretien avec les responsables du transport et des infrastructures économiques a porté sur les désagréments causés par l'occupation de la voirie urbaine et les solutions envisagées pour mettre fin à cette pratique. Outre les entretiens, des questionnaires ont été adressés à 325 personnes comprenant 210 usagers de la route et 115 manifestants déterminés à partir de la méthode d'échantillonnage de convenance ou accidentel.

- ***Choix des quartiers enquêtés***

La méthode empirique de choix raisonné a été choisie pour la sélection des quartiers enquêtés. Les critères choisis sont : les quartiers à habitat évolutif et ceux à habitat économique qui sont les quartiers où l'occupation des rues pour la pratique du football ou des activités comme les festivités de baptême ou de mariage sont plus répandues. Ces critères ont permis de retenir les cinq quartiers suivants : Dioulakro, Kokrenou, N'zuessi, Sopim et Morofé.

- ***La technique d'échantillonnage***
- ***Choix des enquêtés***

Pour mener à bien cette étude portant sur la voirie urbaine de Yamoussoukro détournée à d'autres fins, la méthode d'échantillonnage de convenance ou accidentel a été choisie pour enquêter les occupants et les usagers de la route. L'échantillonnage de convenance ou accidentel est une méthode non probabiliste utilisée pour sélectionner les individus qui feront partie de l'échantillon d'une étude statistique. Le choix des individus pour l'échantillon repose simplement sur leur disponibilité. L'enquête se déroulant dans la rue, elle a pris en compte les personnes qui, de manière volontaire, ont accepté de se prêter à nos questions lors de notre passage dans les rues des quartiers enquêtés. Il s'agit d'une part, des usagers de la route

 ISSN 1817-5589

(chauffeurs de taxis, de véhicules particuliers et des piétons) et, d'autre part, des occupants de la rue pour des activités récréatives et festives. Au total, 325 personnes ont été interrogées. Cet échantillon comprend 210 usagers de la route (120 conducteurs de véhicules et 90 personnes composées de piétons et de chefs de ménages dont les habitations sont contiguës aux dits espaces) et 115 occupants de la rue (77 jeunes footballeurs de rue et 38 participants aux festivités de rues). Le tableau I ci-dessous fait le récapitulatif des enquêtés par quartiers.

Tableau I : Effectif des usagers et des occupants des rues enquêtés par quartier

Quartiers	Effectif des usagers de la route	Effectif des occupants de rue	Total	Proportion (%)
Dioulakro	70	36	106	33
Kokrenou	40	26	66	20
Morofé	25	17	42	13
N'zuessi	42	25	67	21
Sopim	33	11	44	13
TOTAL	**210**	**115**	**325**	**100**

Source : *Nos enquêtes de février 2024.*

1-3-MATÉRIELS DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DES DONNÉES

Le traitement des données cartographiques a été effectué grâce aux données obtenues et traitées par les logiciels de cartographie comme ENVI 5.1 et QGIS 2.18. Ensuite, les traitements statistiques, les tableaux et les graphiques ont été menés à partir des logiciels comme Microsoft Word, Microsoft Excel et SPSS.

2-Résultats

2-1-DIAGNOSTIC DE L'OCCUPATION DE LA VOIRIE URBAINE PAR LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET FESTIVES

2-1-1- Cartographie de la voirie transformée en aires de jeux et en espaces festifs

Plusieurs rues sont régulièrement occupées par des habitants qui les transforment en espaces récréatifs ou en espaces servant aux cérémonies festives. Tous les quartiers enquêtés sont concernés, mais à des degrés divers (Figure 2).

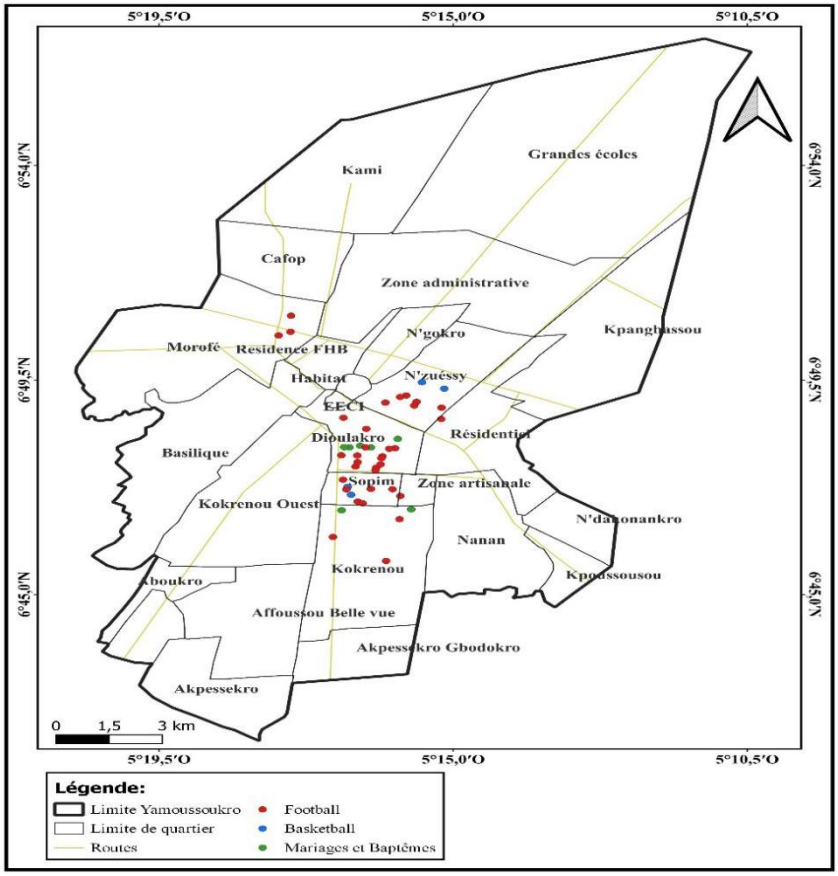

Figure 2 : Répartition spatiale de la voirie transformée en aires de jeux

La figure 2 montre l'occupation de la voirie urbaine par les populations pour la pratique des activités récréatives et festives. La question de l'occupation de la voirie pour les activités récréatives et festives s'observe dans tous les quartiers. Les activités récréatives (activités effectuées en temps libre) sont essentiellement constituées du football et du basketball de rue. Les activités festives sont le fait des cérémonies de mariage, de baptême, de funérailles… Parmi toutes ces activités, le football de rue domine. Ces pratiques sont plus développées les après-midis pendant les vacances, les congés scolaires et les week-ends (samedi et dimanche). Le football de rue se pratique de jour comme de nuit sur les voies. Pendant la période du jeûne musulman, les jeunes du quartier Dioulakro pratiquent le football de nuit à partir de 4 h du matin avant de vaquer à leurs occupations quotidiennes. Dans ce quartier, il existe une rue très célèbre qui abrite un « stade » appelé « Mondial » construit sur une voie non bitumée à l'aide de planches, clôturé avec des planches. Sur ce stade, des tournois de Maracana se déroulent pendant les vacances scolaires (juin à septembre) avec une entrée payante. Cependant, les rues utilisées comme des terrains de basketball sont situées à Sopim et N'zuessi. Ce sont ces deux quartiers où les jeunes ont installé des poteaux de basketball. Les quartiers à habitats évolutifs (Dioulakro) et à habitats économiques (N'zuessi, Sopim, Morofé et Kokrenou) sont les plus touchés par ce phénomène avec une forte concentration à Dioulakro. Les activités festives de rue se déroulent également plus dans le quartier Dioulakro, surtout les cérémonies de mariage qui se déroulent surtout les jeudis, samedis et dimanches. Tous ces quartiers se caractérisent par la forte démographie à l'origine des densités élevées (ce sont les quartiers les plus peuplés de la ville, selon les différents recensements de la population et de l'habitat. Ce sont également des quartiers à habitats économiques et évolutifs dominés par des populations à revenus faibles ou moyens. Les quartiers à habitats résidentiels sont peu concernés.

 ISSN 1817-5589

2.1.2. Caractéristiques des occupants de la voirie urbaine de Yamoussoukro

- ***Des occupants de la voirie dominés par la gent masculine et à majorité jeune***

Les occupants de la voirie à Yamoussoukro pour la pratique des activités récréatives et festives sont divers. La composition des occupants selon le genre se présente de la manière suivante (Figure 3).

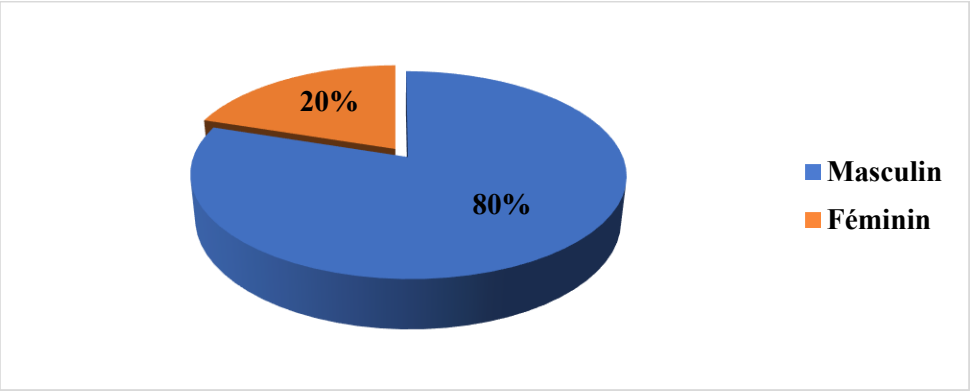

Source : Enquête de terrain, février 2024

Figure 3 : Répartition des occupants de la voirie selon le sexe

La figure 3 montre que sur un effectif de 115 occupants de la rue pour l'exercice des activités récréatives et festives, 92 sont de la gent masculine, soit 80 %, contre 23 femmes, soit 20 %, rencontrées dans les activités festives. La forte proportion des hommes s'explique par la prédominance des activités sportives, notamment le football (le Maracana) exercé par les hommes (Planche photo 1).

Photo 1a : Football de rue à N'zuessi **Photo 1 b : Football de rue à Dioulakro**

Prise de vue, Auteur 1, février 2024

Planche photographique 1 : la voirie, un espace transformé en terrain de Maracana

La photo 1a montre la pratique du Maracana sur l'une des larges voies non bitumées du quartier N'zuessi, secteur hôtel Royal. Une fois que les véhicules sont au niveau des joueurs, le match s'arrête durant un court moment pour céder le passage. Ceci n'est pas le cas pour les piétons qui sont de passage. Ces pratiques concernent aussi bien, les artères bitumées que non bitumées. La photo 1 b montre l'occupation d'une rue bitumée au quartier Dioulakro transformée en terrain de football. En dehors de la voirie d'intérêt national (la nationale A3

traversant la ville du sud au nord), toute la voirie d'intérêt urbain ou communal est souvent occupée par les jeunes sans aucune autorisation.

- ***Le football de rue pratiqué par des jeunes***

Les pratiquants du football de rues à Yamoussoukro sont essentiellement des hommes. L'âge de ces hommes se présente comme suit (figure 4).

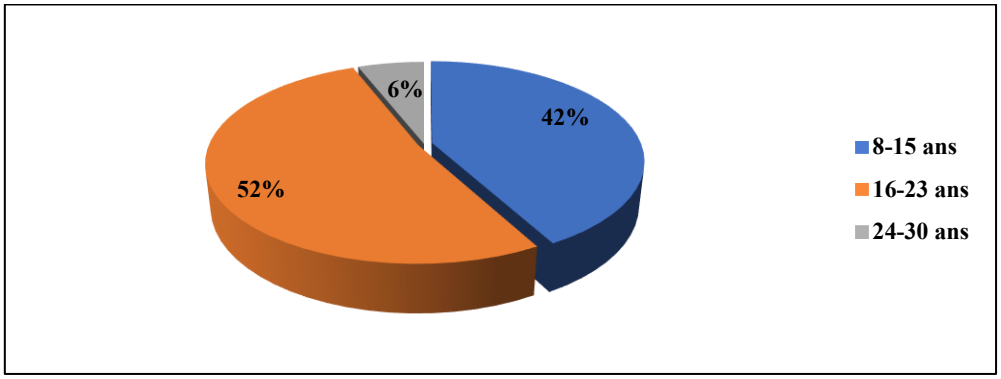

Source : Enquête de terrain, février 2024

Figure 4 : Répartition des occupants de la voirie pour le sport selon l'âge

Sur un ensemble de 92 hommes enquêtés, 77 d'entre eux, soit 84 %, ont été interrogés lors de la pratique du Maracana. Le fait marquant est que ce sport est pratiqué par des jeunes de tout âge. Mais, ceux dont l'âge est compris entre 16-23 ans sont les plus nombreux avec un taux de 52 %. Ces footballeurs de rue sont majoritairement des élèves, des étudiants, des déscolarisés et ceux exerçant des métiers libéraux (mécaniciens, maçons, plombiers, menuisiers, etc.). Il ressort de l'enquête que 32 footballeurs de rue, soit 42 %, ont un âge compris entre 8 et 15 ans. Pendant que cinq, soit 6 %, ont l'âge compris entre 24 et 30 ans. La gent féminine est absente de la pratique du sport de rue, mais très dominante dans les activités festives, notamment dans les cérémonies de mariage et de baptême.

- ***Activités festives de rue dominées par de jeunes femmes***

Absentes des activités sportives de rue, les femmes sont présentes dans les activités festives de rue. Alors que les hommes sont peu représentés (figure 5).

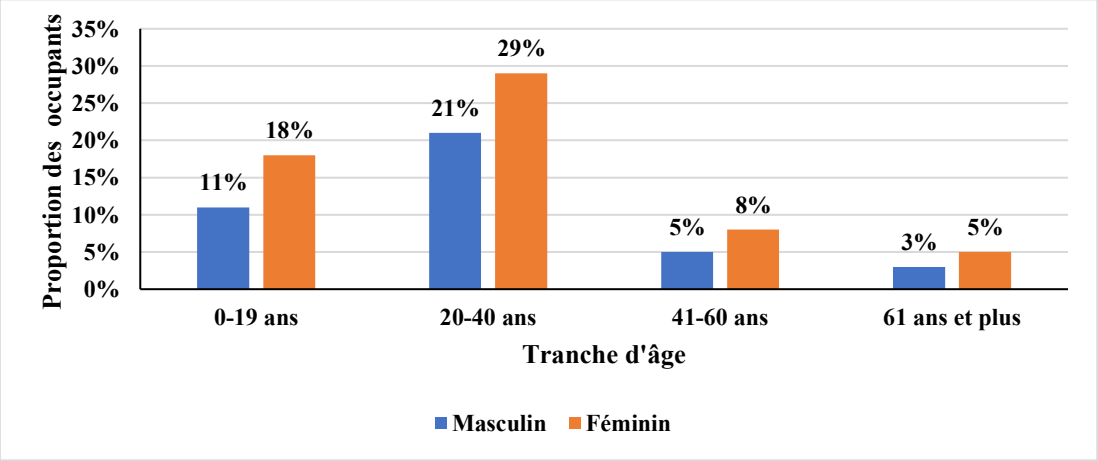

Source : Enquête de terrain, février 2024

Figure 5 : Répartition des occupants de la voirie pour des activités festives selon le genre et l'âge

ISSN 1817-5589

La figure 5 indique que sur un effectif total de 115 enquêtés, 38, soit 33 %, ont été interrogés lors des activités festives sur les voies. Parmi eux figurent 23 femmes représentant 61 % de cet effectif contre 15 hommes, soit 39 %. L'âge de ces deux catégories d'occupant est variable. Les occupants se situant dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans sont les plus nombreux avec une proportion de 50 %, dont 29 % pour la gent féminine. La tranche d'âge de 0-19 ans suit avec une proportion de 29 %, dont 18 % de femmes. Pour terminer, les occupants de la voirie dont l'âge varie entre 41 ans et plus ne représentent que 21 % avec 13 % pour les femmes contre 8 % pour les hommes.

2-2-FACTEURS EXPLICATIFS DE L'OCCUPATION DE LA VOIRIE POUR LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET FESTIVES

2-2-1-Absence d'espaces dédiés aux activités récréatives et festives

De nombreux facteurs ont été évoqués par les occupants pour justifier leur présence sur les voies dans l'exercice des activités récréatives et festives. Ce sont les suivants (figure 6).

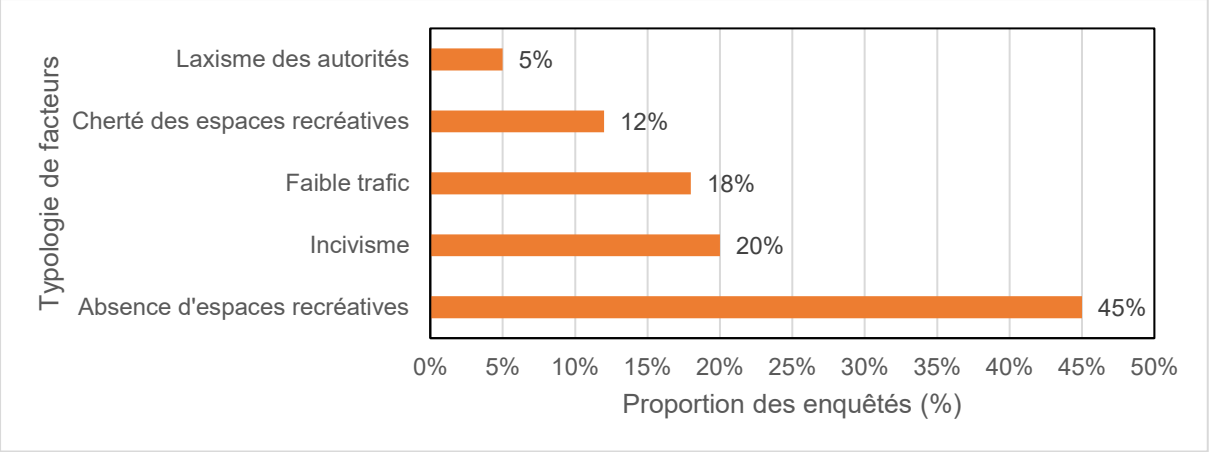

Enquête de terrain, février 2024

Figure 6 : Répartition des facteurs selon les occupants de la voirie pour des activités récréatives festives

La figure 6 montre que sur un effectif de 115 occupants des rues, 52, soit 45 % justifient leurs attitudes par l'insuffisance des aires de jeux et espaces dédiés aux activités festives. En effet, les aires de jeux publiques sont pour la plupart situées dans l'enceinte des établissements primaires, secondaires, supérieurs (INP-HB et les grandes écoles). Sauf deux qui sont situés dans les quartiers. Il s'agit des terrains aménagés de la place Jean Paul II, au quartier N'gokro, et celui de l'ancien marché Mô Faitai situé à Dioulakro. Ces deux espaces sont régulièrement occupés par des vétérans (40 ans et plus). Ces derniers sont, pour la plupart, des fonctionnaires de la ville qui disposent des clubs de Maracana. La pratique du sport représente leurs activités récréatives. Les moins de 40 ans, laissés pour compte, n'ont d'autres choix que la rue pour la pratique de leurs activités récréatives, pendant que 23 d'entre eux, soit 20 %, évoquent l'incivisme. Par ailleurs, 21 occupants (18 %) évoquent le faible trafic sur ces larges voies, ce qui les pousse à les exploiter à des fins sportives. Quant aux 14 occupants (12 %), ils accusent la cherté des espaces publics comme privés logés dans les hôtels de standing d'en être la cause. En effet, la location d'une salle pour une cérémonie de baptême ou mariage coûte cher. Le prix est fixé en fonction de la capacité d'accueil de ladite salle et des commodités y afférentes. Les coûts varient entre 50 000 FCFA/jour et plus, pouvant parfois atteindre 1 million par jour. Or, au niveau de l'administration municipale, l'autorisation des

manifestations publiques revient à 5 000 FCFA par manifestation et par jour sur les voies secondaires et 10 000 FCFA par manifestation et par jour sur les voies principales. Dans ces conditions, la rue est pour eux l'espace qui répond au mieux à leurs capacités financières (Planche photographique 2).

Prise de vue, Auteur 1, février 2024

Photo 2a : Cérémonie de mariage à Dioulakro **Photo 2b.** Cérémonie de baptême à Dioulakro

Planche photographique 2 : la voirie transformée en des espaces festifs

La photo 2a montre des bâches installées, prêtes à accueillir les nouveaux mariés dans le quartier de Dioulakro. Sur la photo 2 b, toujours à Dioulakro où le phénomène est plus présent, l'on observe la fermeture d'une voie à cause d'une cérémonie de baptême.

2-2-2-La méconnaissance des textes régissant l'occupation temporaire des espaces publics

L'occupation temporaire de la rue pour une quelconque activité est régie par des textes. Selon les décisions du Conseil municipal, les autorisations de barrage de voie ou de rue sont conditionnées par une procédure à suivre auprès de la mairie, moyennant le paiement de l'un des montants forfaitaires évoqué plus haut. Mais, les populations les ignorent ou feignent de les ignorer, y compris les sanctions auxquelles elles s'exposent en occupant de façon spontanée et anarchique la voirie (Figure 7).

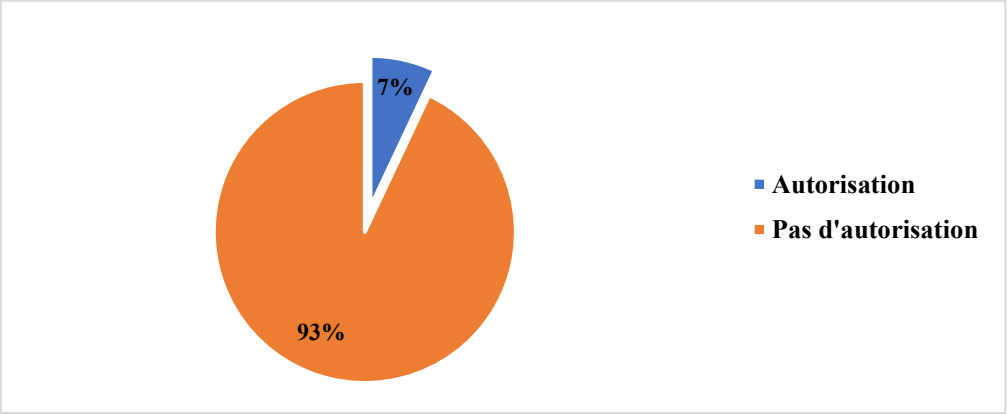

Source : Enquête de terrain, février 2024

Figure 7 : Répartition des occupants de la voirie selon la régularité de l'occupation

La figure 7 indique que sur un effectif total de 115 enquêtés, 107 occupants, soit 93 %, disent ignorer les textes et ont occupé ces espaces sans aucune autorisation. Tous ceux qui utilisent

 ISSN 1817-5589

les rues pour le Maracana ne font aucune demande. C'est au niveau des festivités de mariage, de baptême et des funérailles que les manifestants demandent quelques fois une autorisation. Ainsi, sur l'ensemble des enquêtés, 7 % ont soutenu détenir une autorisation délivrée par la mairie.

2-3-IMPACTS DU DÉTOURNEMENT DE LA VOIRIE DE SA FONCTION PREMIÈRE SUR LES USAGERS DE LA ROUTE.

2-3-1-De longs détours, synonymes de perte en temps pour les automobilistes

L'utilisation des rues comme espaces récréatifs et/ou festifs a de multiples impacts aussi bien au niveau des chauffeurs de taxi que des particuliers (Figure 8).

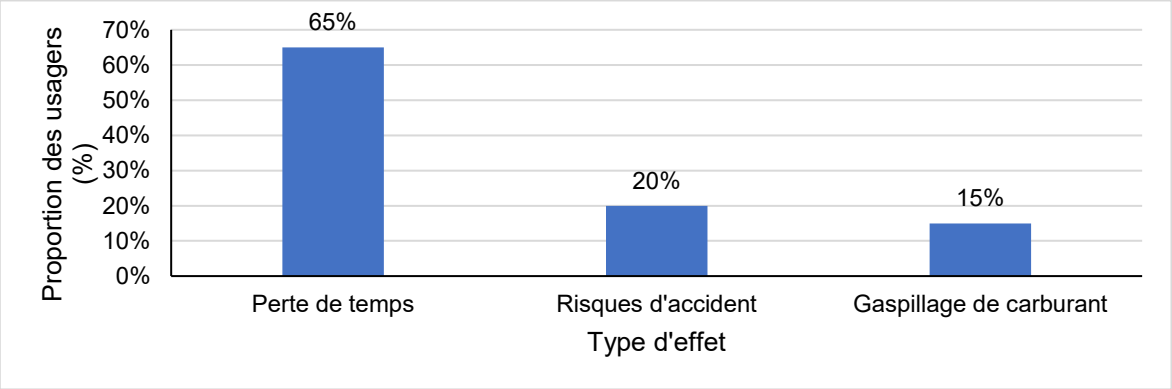

Source : Enquête de terrain, février 2024

Figure 8 : Répartition des effets sur les usagers de la route

La figure 8 montre que sur un total de 120 chauffeurs, 65 % ont décrié la perte de temps et 20 % ont évoqué les risques d'accident. En outre, 15 % des chauffeurs ont indiqué que les longs détours entraînent le gaspillage du carburant.

2-3-2-Des désagréments infligés aux piétons et riverains

Les piétons font partie des usagers de la route. Ils sont souvent des riverains des espaces publics transformés en aires de jeux ou des salles de cérémonies à ciel ouvert. Ces derniers subissent de nombreux désagréments de la part des occupants de la voirie (Figure 9).

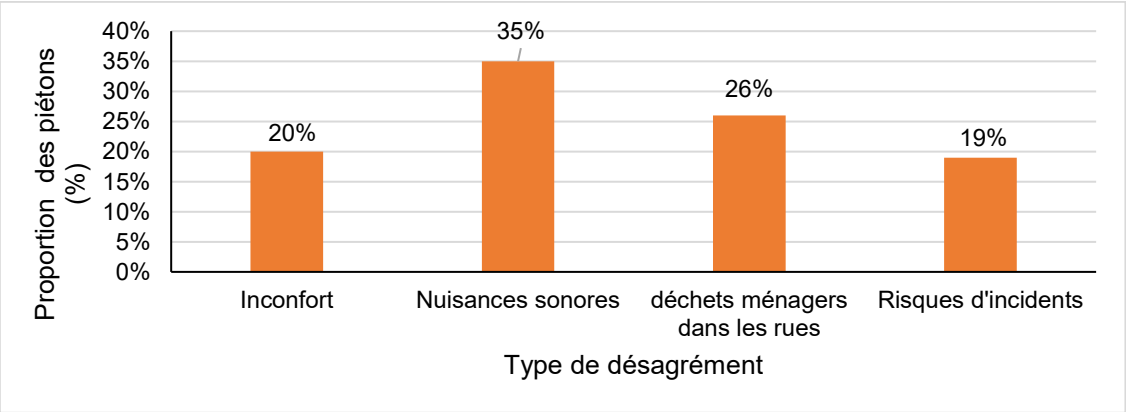

Enquête de terrain, février 2024

Figure 9 : Les différents avis des piétons et riverains sur les désagréments causés par les occupants

Sur un effectif total de 90 piétons et riverains de ces espaces transformés en lieux de cérémonies festives et aires de jeux, les avis sont partagés. Il ressort de l'enquête que les nuisances sonores dominent avec 32 personnes représentant 35 % des enquêtés. Ensuite, 26 % des enquêtés ont dénoncé les déchets ménagers (emballages plastiques, bouteilles vides de boisson, des restes de nourriture, etc.) abandonnés sur l'espace après la fin de la cérémonie. L'inconfort s'observe souvent chez les riverains qui, en plus d'être soumis aux bruits, sont exposés à la poussière dégagée par les footballeurs et danseurs dans les rues non bitumées. Enfin, 17 % des enquêtés évoquent des cas d'incidents, notamment des heurts portant sur des altercations entre footballeurs et riverains et/ou entre usagers et occupants de la voirie à la suite de déversements de nourritures, ou de vitres de voitures brisées.

3-Discussion

L'étude a d'abord relevé que la voirie urbaine de Yamoussoukro est régulièrement transformée en aire de jeux et en espace festif. Les responsables de ces occupations, souvent sans autorisation, sont essentiellement des jeunes. Au niveau de l'occupation des rues pour le sport (football et basketball), ce sont uniquement des hommes dont la tranche d'âge varie entre 8 et 30 ans. Pendant qu'au niveau des activités festives, la gent féminine domine et concerne toutes les tranches d'âge. Les résultats vont dans le même sens que ceux obtenus par B. YOHANN (2019, p. 225) indiquant qu'en Haïti, les adolescents transforment les rues en terrains de football. Toutefois, J. MONNET (2012, p. 201) dans son essai sur les usages de l'espace public pour les loisirs (les temps libres) soutient que les adolescents ne sont pas les seuls, car selon l'auteur, les acteurs politiques et administratifs font partie de ceux qui transforment les rues en espaces récréatifs et festifs. Au-delà des activités récréatives et festives, les espaces publics, notamment les trottoirs de Lomé au Togo sont occupés par des populations dont l'âge varie entre 6 et 55 ans pour la pratique des activités informelles.

Ensuite, il ressort de l'étude que l'insuffisance d'espaces publics aménagés dédiés aux activités récréatives et festives explique l'occupation de la voirie par les populations. Par ailleurs, la cherté des espaces de loisir est en partie responsable de l'occupation des rues par les populations pour leur passe-temps et pour la célébration des festivités de mariage et de baptême.

Ce résultat confirme celui obtenu par B. YOHANN (2019, p. 231) qui indiquait qu'en Haïti l'urbanisation rapide n'est pas accompagnée par la construction des équipements sportifs. En effet, l'inadéquation entre l'offre et la demande en équipement de tout genre conduit à l'occupation des rues (A. F. AKA et T. MAMOUTOU, 2020, p. 12). C'est dans cette optique que G. K. NYASSOGBO (2011, p. 30) indiquait dans son étude qu'à Lomé, la principale cause de l'occupation de la voirie à d'autres fins est la non-maîtrise de la dynamique urbaine. En effet, débordés par la croissance urbaine rapide, les publics restent impuissants et laissent faire les populations. C'est pourquoi Y. COULIBALY (2017, p. 258) s'appuyant sur le cas de la commune de Yopougon, soutient que les autorités communales sont complices, car elles tolérèrent les installations de commerce sur le domaine public afin de soutenir les budgets à des propositions non négligeables. Cette même logique sous-tend l'occupation des rues à Haïti, car les adolescents interrompent leurs activités lorsqu'un véhicule s'approche d'eux (B. YOHANN, 2019, p. 224).

Enfin, l'occupation des voies par les populations crée d'importants désagréments. Il s'agit de longs détours pour les chauffeurs de taxi comme les propriétaires de véhicules particuliers. Aussi, l'occupation anarchique de la voirie met les riverains et les piétons dans l'inconfort.

À ce niveau, les résultats de l'étude ne sont pas les mêmes. Pour E. ADAMKIEWICZ (1995, p. 252), soutenir que l'occupation de la voirie pour la pratique du sport est une déviance est une erreur, car selon l'auteur ces comportements s'inscrivent au contraire dans l'ensemble des processus de transformation d'une société en évolution. Abondant dans le même sens,

 ISSN 1817-5589

B. YOHANN (2019, p. 224) a ajouté que l'occupation des rues par les adolescents pour la pratique du sport permet au contraire une redéfinition de l'espace. En Californie par exemple, les repas de rue qui constituent des moments de fête ont lieu une fois par an. Au cours de ces festivités, on s'amuse à goûter les plats des autres et ces repas valorisent la rue, favorisent la sociabilité de voisinage et entraînent une certaine territorialisation et pendant ce temps, les enfants transforment la rue en terrain de jeu (E. BLIN, 2008, p.85).

Conclusion

La transformation de la voirie en des espaces dédiés aux activités récréatives ou festives est un phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur en milieu urbain. En dehors des voies internationales et nationales, les voies communales sont détournées de leur fonction initiale qui est celle de la circulation des biens, des personnes et des marchandises. À Yamoussoukro, tous les quartiers sont concernés par le phénomène, surtout dans le quartier Dioulakro. La pratique du sport dans les rues prend le pas sur les activités festives et se fait de jour comme de nuit. La croissance rapide de la population fait ressortir l'inadéquation entre la croissance démographique et les espaces aménagés pouvant servir d'espaces récréatifs et festifs. Cette situation crée de nombreux désagréments aux usagers de la route ainsi qu'aux riverains des dits espaces. Il est temps que les autorités communales prennent des mesures idoines pour mettre fin à cette pratique qui dégrade le paysage urbain.

Références bibliographiques

ADAMKIEWICZ Éric, 1995, « Les usages sportifs des espaces publics urbains », in *Sport, relations sociales et action collective*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp.513-514.

AKA Assale Félix et MAMOUTOU Toure, 2020, « Espaces publics d'Abidjan à l'épreuve dans l'exercice des activités commerciales informelles », Paris, L'Harmattan, https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.18447

BLIN Éric, 2008, « Les repas de rue : émergence d'une nouvelle fête urbaine ou effet de mode ? L'exemple de tours », in *Norois*, n° 207, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, pp. 85-96.

COULIBALY Yaya, KRA Kouadio Eugène, COULIBALY Amadou, 2017, « Occupation anarchique du domaine public dans la commune de Yopougon à Abidjan : Une complicité des autorités locales ? » in *European Scientific Journal,* Novembre, vol.13, n°32, Vienne, European Scientific Institute, pp. 248-259

COUNDOUL Amath Alioune, DIA Souleymane, BA Amadou Tidane, 2022, « les défis de la mobilité urbaine face à l'encombrement et la pollution à Dakar » in *Akofena* n°005, vol. 2, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, pp.37-48

INSERGUET Jean-François, 2012, *L'écriture des articles 3 et 4 du règlement des plu/fiche 1,* Rennes I, 5p.

MONNET Jérôme, 2012, « Ville et loisirs : les usages de l'espace public », in *Historiens et géographes* n°419, Juillet-Août, Paris, Institut Français d'Urbanisme, pp. 201-213

NDAO Mohamed Lamine, CAMARA Mame Coumba, 2023, « Effets de l'occupation anarchique sur la mobilité et le cadre de vie autour du rond-point de liberté VI (Dakar, Sénégal) », in *Collection recherches et Regard d'Afrique*, vol 2 n 4/juin, Cotonou, EFUA, pp. 413-432

NYASSOGBO Gabriel Kwami, 2011, **«** Les activités informelles et l'occupation des espaces publics sur les trottoirs de Lomé au Togo », in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, pp. 22-33

WADE Cheikh Samba, TREMBLAY Rémy et NDIAYE El Hadji Mamadou, 2010. « Étude de la complexité de la gestion des espaces publics à vocation de transport à Dakar (Sénégal) », in *Etudes caribéennes*, n°15, avril, Pointe-à-Pitre, Université des Antilles et de la Guyane, https://doi.org/10.4000/etudes caraibennes7858

YOHANN Benmalek, 2019, « L'indigence des espaces publics de football dans la zone urbaine de Port-au-Prince : reflet des difficultés d'établir une conscience collective ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer,* Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 215-243.

 ISSN 1817-5589